Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2024/1783

24.6.2024

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2024/1783 DU CONSEIL

du 24 juin 2024

mettant en œuvre le règlement (UE) 2023/2147 concernant des mesures restrictives en raison d'activités compromettant la stabilité et la transition politique du Soudan

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) 2023/2147 du Conseil du 9 octobre 2023 concernant des mesures restrictives en raison d'activités compromettant la stabilité et la transition politique du Soudan [1], et notamment son article 13, paragraphe 1,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

(1) Le 9 octobre 2023, le Conseil a adopté le règlement (UE) 2023/2147.

(2) Le 27 novembre 2023, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (ci-après dénommé «haut représentant») a publié une déclaration, au nom de l'Union, sur l'évolution récente de la situation au Soudan, dans laquelle l'Union et ses États membres ont réitéré leur ferme condamnation de la poursuite du conflit entre les forces armées soudanaises (FAS) et les Forces de soutien rapide (FSR) et leurs milices affiliées. Cette déclaration a également déploré l'escalade dramatique de la violence et les dommages irréparables en termes de vies humaines au Darfour et dans l'ensemble du pays, ainsi que les violations du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire.

(3) Le 22 janvier 2024, le Conseil a adopté le règlement d'exécution (UE) 2024/384 [2] par lequel il a adopté une première série de mesures restrictives à l'encontre de six entités des FAS et des FSR en raison du soutien qu'elles apportent à des activités compromettant la stabilité et la transition politique du Soudan.

(4) Le 1er mars 2024, le haut représentant, conjointement avec le commissaire à la gestion des crises, a fermement condamné l'interdiction récente, décidée par les autorités soudanaises de facto, de fournir une aide humanitaire transfrontalière du Tchad au Soudan aux civils qui souffrent, victimes tant des FAS que des FSR, ce qui constitue une violation flagrante du droit international humanitaire (DIH).

(5) Compte tenu de la gravité de la situation, il convient d'inclure six personnes dans la liste des personnes physiques et morales, des entités et des organismes qui figure à l'annexe I du règlement (UE) 2023/2147.

(6) Il y a donc lieu de modifier le règlement (UE) 2023/2147 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe I du règlement (UE) 2023/2147 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Luxembourg, le 24 juin 2024.

Par le Conseil

Le président

J. BORRELL FONTELLES

---

[1] JO L, 2023/2147, 11.10.2023, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2023/2147/oj.

[2] Règlement d'exécution (UE) 2024/384 du Conseil du 22 janvier 2024 mettant en œuvre le règlement (UE) 2023/2147 concernant des mesures restrictives en raison d'activités compromettant la stabilité et la transition politique du Soudan (JO L, 2024/384, 22.1.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2024/384/oj).

ANNEXE

À l'annexe I du règlement (UE) 2023/2147, sous la rubrique «A. Personnes physiques», le tableau et les mentions ci-après sont ajoutés:

	«Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
1.	Mirghani Idriss SULEIMAN	Nationalité: soudanaise Sexe: masculin Fonction: lieutenant-général dans les FAS; directeur général de Defence Industries System; directeur de l'agence de production de l'armée soudanaise Personnes associées: Général Abdelfattah Al-Burhan, commandant en chef des FAS Entités associées: Defense Industry System, SMT Engineering; FAS	Le lieutenant-général Mirghani Idriss Suleiman est un officier des FAS et le directeur général de Defense Industry System (DIS), une société faisant l'objet de sanctions de l'Union européenne en raison du soutien qu'elle apporte à des actions et des politiques qui menacent la paix, la stabilité et la sécurité du Soudan. DIS est décrite comme étant la plus grande entreprise du Soudan dans le domaine de la défense, générant des recettes estimées à 2 milliards de dollars par l'intermédiaire de centaines de filiales dans différents secteurs de l'économie soudanaise. DIS fabrique un éventail d'armes de petit calibre, d'armes conventionnelles, de munitions et de véhicules militaires pour les FAS. En tant que directeur général de DIS, Mirghani Idriss Suleiman a énormément voyagé avec le général Abdelfattah Al-Burhan, commandant en chef des FAS, depuis le début de la guerre, prétendument afin de renforcer les capacités des FAS à lutter contre les FSR sur plusieurs fronts à Khartoum, au Darfour et au Kordofan. Par conséquent, Mirghani Idriss Suleiman apporte un soutien à des actions ou politiques qui menacent la paix, la stabilité ou la sécurité du Soudan.	24.6.2024

	«Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
2.	EL TAHIR Mohamed EL AWAD EL AMIN alias: EL TAHIR Mohamed EL AWAD EL AMIN AL-TAHER; Mohammed AL-AWAD AL-AMIN	Nationalité: soudanaise Sexe: masculin Fonction: lieutenant-général, commandant de l'armée de l'air soudanaise depuis le 1er septembre 2022; ancien doyen de l'académie de l'armée de l'air soudanaise; ancien commandant de la base aérienne de Khartoum Personnes associées: Général Abdelfattah Al-Burhan, commandant suprême des FAS; Lieutenant-général Yasir al-Atta, commandant en chef adjoint des FAS; Général Mohamed Osman al-Hussein, chef d'état-major des forces terrestres des FAS; Entité associée: FAS	El Tahir Mohamed El Awad El Amin est un lieutenant-général des FAS et le commandant de l'armée de l'air soudanaise depuis le 1er septembre 2022. Il est donc responsable des opérations menées par l'armée de l'air des FAS depuis le déclenchement du conflit entre les FAS, les FSR et leurs milices affiliées, le 15 avril 2023, comme le souligne sa participation à des réunions à haut niveau, rendues publiques, rassemblant des commandants de haut rang des FAS, présidées par le commandant en chef Abdelfattah Al-Burhan au quartier général des FAS à Khartoum en mai et juillet 2023. El Tahir Mohamed El Awad El Amin a dès lors une responsabilité directe dans le commandement des bombardements aériens sans discrimination perpétrés par l'armée de l'air des FAS dans des zones résidentielles densément peuplées, notamment à Khartoum, Omdurman, Nyala (Darfour du Sud) et au Kordofan du Nord, documentés par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) dans ses rapports du 31 août 2023 et du 13 novembre 2023 adressés au Secrétaire général, par le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme dans son rapport du 22 février 2024 et par le groupe d'experts des Nations unies sur le Soudan dans son rapport du 15 janvier 2024. El Tahir Mohamed El Awad El Amin participe donc directement à la poursuite du conflit soudanais, qui menace la paix, la stabilité et la sécurité du Soudan, et participe à la planification, à la direction et à la réalisation d'opérations aériennes qui ont entraîné de graves violations des droits de l'homme et des violations du droit international humanitaire en causant un grand nombre de victimes civiles, entraînant le déplacement de la population civile et la destruction d'infrastructures critiques, y compris d'installations médicales telles que l'hôpital du Nil oriental à Khartoum en mai 2023 et l'hôpital pédiatrique Babiker Nahar à El-Fasher en mai 2024.	24.6.2024

	«Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
3.	Ali Ahmed KARTI MOHAMED	Date de naissance: 11.3.1953 Lieu de naissance: Hagar Elassal —Soudan Nationalité: soudanaise Sexe: masculin Fonction: fidèle du parti du Congrès national; secrétaire général du mouvement islamiste soudanais; ancien ministre soudanais des affaires étrangères Numéro d'identité: 11822483949 Entités associées: ministère soudanais des affaires étrangères; mouvement islamique soudanais	Ali Ahmed Karti Mohamed était le ministre des affaires étrangères du Soudan sous le gouvernement d'Omar el-Béchir. À la suite de la chute du régime d'el-Béchir, Ali Ahmed Karti Mohamed a été choisi pour être l'un des chefs du mouvement islamiste soudanais, et a mené les efforts visant à bloquer l'avancée du Soudan vers une transition démocratique complète, en fragilisant l'ancien gouvernement de transition dirigé par des civils et le processus relatif à l'accord-cadre politique. Cela a contribué au conflit entre les FAS et les FSR, qui a débuté le 15 avril 2023. Lui et d'autres islamistes soudanais radicaux entravent activement les efforts déployés pour parvenir à un cessez-le-feu en vue de mettre un terme au conflit et s'opposent aux efforts civils visant à rétablir la transition démocratique du Soudan. Ali Ahmed Karti Mohamed est un fidèle du parti du Congrès national (PCN), fondé par Omar el-Béchir en 1998. Le PCN est l'organisation qui a succédé au Front national islamique affilié aux Frères musulmans. Ali Ahmed Karti Mohamed est actuellement le secrétaire général du mouvement islamiste soudanais, vaste alliance de groupes islamistes, et est considéré comme étant l'homme à l'origine de la résurgence du PCN. Le mouvement islamiste exerce une forte influence sur les FAS, la police et les services de renseignement. Dès lors, Ali Ahmed Karti Mohamed prend part directement ou indirectement à des actions ou à des politiques qui menacent la paix, la stabilité ou la sécurité du Soudan, y apporte son soutien ou en bénéficie.	24.6.2024

ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2024/1783/oj

	«Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
4.	Abdulrahman JUMA BARAKALLAH alias: général de division Abdulrahman GOMAA; Abdul Rahman JUMA BARAKALLAH	Lieu de naissance: AlDaein- Abu Matareq, Darfour oriental, Soudan Nationalité: soudanaise Sexe: masculin Fonction: général de division des FSR et commandant des FSR du Darfour occidental Entité associée: FSR	Abdulrahman Juma Barakallah est un général de premier plan au sein des FSR, dont il dirige la force militaire au Darfour occidental. Il est responsable d'avoir commis des atrocités et d'autres abus et d'avoir provoqué des assassinats à motivation ethnique, des attaques ciblées contre des militants et défenseurs des droits de l'homme, des violences sexuelles liées au conflit, ainsi que de pillages et d'incendies de communautés. Il est également responsable de l'enlèvement et de l'assassinat du gouverneur du Darfour occidental, Khamis Abbakar, et de son frère. Khamis Abbakar a été tué plusieurs heures après avoir accusé les FSR et les milices alliées d'avoir attaqué des communautés locales à Al Geneina, capitale du Darfour occidental, dans le cadre d'un entretien avec la chaîne télévisée saoudienne Al Hadath et la chaîne télévisée émiratie Al Arabiya. Abdulrahman Juma Barakallah a également été accusé par des organisations non gouvernementales internationales d'être responsable du génocide de la communauté masalit. Dès lors, Abdulrahman Juma Barakallah est responsable de l'organisation, la direction ou la commission d'actes au Darfour occidental qui constituent de graves violations des droits de l'homme, ou de graves atteintes à ces droits, ou des violations du droit international humanitaire, y compris des meurtres et des mutilations, des viols et d'autres formes graves de violence sexuelle et sexiste, des enlèvements et des déplacements forcés. En tant que général des FSR au Darfour occidental, il prend également part, directement ou indirectement, à des actions ou à des politiques qui menacent la paix, la stabilité ou la sécurité du Soudan.	24.6.2024

	«Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
5.	Mustafa Ibrahim ABDEL NABI MOHAMED	Nationalité: soudanaise Sexe: masculin Fonction: membre du conseil d'administration de la banque Al-Khaleej; actionnaire majoritaire de Shield Protective Solutions Co. Ltd. (Soudan); conseiller financier du chef des FSR Numéro de passeport: B CH 4930920 Personnes associées: Musa Hamdan Dagalo Musa, frère du chef des FSR, Mohamed Hamdan Dagalo Entités associées: banque al-Khaleej; Shield Protective Solutions Co. Ltd. (Soudan)	Mustafa Ibrahim Abdel Nabi Mohamed est un ancien haut fonctionnaire de la Banque centrale soudanaise, qui est devenu le conseiller financier des FSR, les aidant à gérer un réseau de sociétés et d'entités mandataires. Un rapport du groupe d'experts des Nations unies sur les sanctions au Darfour a récemment fait référence à un ancien haut fonctionnaire de la Banque centrale soudanaise basé à Dubaï et devenu conseiller financier des FSR, sans le nommer. Ce rapport explique également que la banque Al-Khaleej a joué un rôle déterminant dans le financement des FSR en 2019, lorsque la majorité de ses actions a été acquise par des personnes et entités associées aux FSR. Des articles de presse et des groupes de réflexion l'ont identifié comme étant Mustafa Ibrahim Abdel Nabi Mohamed. Il est membre du conseil d'administration de la banque Al-Khaleej, une banque soudanaise. Plus de 60 % des actions de banque Al-Khaleej sont détenues par des sociétés associées à la famille de Mohammad Hamdan Dagalo (Hemedti), le chef des FSR. Mustafa Ibrahim Abdel Nabi Mohamed est aussi l'actionnaire majoritaire de Shield Protective Solutions Co. Ltd. L'autre actionnaire de cette société est l'un des frères de Hemedti, à savoir Musa Hamdan Dagalo Musa, et cette société détient plus de 14 % du capital de la banque Al-Khaleej. En tant que conseiller financier des FSR et de la famille Dagalo, Mustafa Ibrahim Abdel Nabi Mohamed se livre directement ou indirectement à la fourniture d'un soutien à des actions ou politiques qui menacent la paix, la stabilité ou la sécurité du Soudan, ou bénéficie de ces actions ou politiques.	24.6.2024

ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2024/1783/oj

	«Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
6.	Masar Abdurahman ASEEL alias: Massar Abdelrahman ASSIL Masar Abdelrahman ESEIL Massar ASSEL Masar ASIL	Sexe: masculin Fonction: émir du clan Mahamid au Darfour occidental; membre de l'administration autochtone du Darfour occidental	Masar Abdurahman Aseel est un chef tribal de premier plan du clan Mahamid au Darfour occidental. Le clan Mahamid appartient à la tribu Rizeigat, qui réunit des communautés arabes vivant au Darfour et au Tchad. Il possède le titre d'émir et est membre de l'administration autochtone au Darfour occidental. Masar Abdurahman Aseel a facilité les attaques menées par les Forces de soutien rapide (FSR) et leurs milices alliées contre les communautés locales vivant à El Geneina (Darfour occidental), en particulier les Massalit, depuis avril 2023. En particulier, il a directement contribué au recrutement et à l'armement de milices par les FSR et à la coordination entre ces forces, comme l'indique le 15e rapport final du groupe d'experts des Nations unies sur le Soudan publié en janvier 2024, en vue de mener leurs attaques ciblées fondées sur l'appartenance ethnique, notamment contre les communautés massalit, au Darfour occidental entre fin avril et début novembre 2023. Des vidéos de propagande dans lesquelles apparaissent Masar Abdurahman Aseel ont été publiées par les FSR en mars et avril 2024, ce qui témoigne de son soutien belliciste aux FSR et de son rôle dans la mobilisation des troupes derrière les FSR pour participer à leur combat contre les FAS, depuis le 15 avril 2023. Masar Abdurahman Aseel s'est donc livré directement à la fourniture d'un soutien et a bénéficié d'actions et de politiques qui menacent la paix, la stabilité et la sécurité du Soudan. En soutenant la prise du Darfour occidental par les FSR, Masar Abdurahman Aseel a renforcé sa position et son influence au sein de l'administration autochtone du Darfour occidental, au détriment d'autres chefs de communauté, appartenant notamment à la communauté massalit, qui a été prise pour cible par les FSR et leurs milices alliées.	24.6.2024»